



Christine Jungen & Jihane Sfeir (dir.).- *Archiver au Moyen-Orient. Fabriques documentaires contemporaines* (Paris: Karthala, coll. “Terres et gens d’Islam,” 2019), 300p.

Cet ouvrage collectif de 300 pages, dirigé par Christine Jungen, anthropologue au CNRS, et Jihane Sfeir, directrice de l’Observatoire des Mondes arabes et musulmans, est une synthèse du travail multidisciplinaire mené par le programme ANR “Archiver. Les pratiques historiographiques dans le Moyen-Orient contemporain” (IISMM “Institut d’études de l’Islam et des Sociétés du Monde Musulman,” 2007-2012). Il explore les pratiques contemporaines de créations d’archives et d’archivages au Moyen-Orient. Composé d’une introduction d’une vingtaine de pages et de dix contributions, il nous transporte dans différents moments et différents espaces et auprès de différents acteurs, pour examiner les différentes manières de faire de l’archive aujourd’hui et les enjeux mémoriels, identitaires, politiques et savants qui animent la constitution d’archives dans une région qui a beaucoup souffert de leur destruction et de leur dispersion.

Dans l’introduction (5-26) intitulée “Expériences de l’archive” et accompagnée d’une consistante bibliographie, après avoir relaté les difficultés rencontrées, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, par les pionniers, le Palestinien Ihsân al-Nimr et le Libanais Asad Rustum, pour trouver des documents, Christine Jungen et Jihane Sfeir, évoquent la “frénésie archivale” qui s’était emparée, au Moyen-Orient, “d’un nombre grandissant d’acteurs lancés dans des opérations historiographiques, mais aussi, aujourd’hui, patrimoniales, mémorielles, d’archivage documentaire.” Plusieurs facteurs sont à l’origine de la naissance de ce “goût” pour l’archive: le délitement du pouvoir ottoman; l’expérience de la *nakba* qui a vu la destruction par l’armée israélienne du patrimoine urbain et documentaire palestinien; l’influence de l’Occident dans “la réévaluation, par les historiens arabes, de ce qui constitue une source historique fiable”; sans compter le sentiment de dépossession d’un patrimoine archivistique conservé ailleurs.

Les différentes contributions composant cet ouvrage ne sont pas organisées par thématique, mais certains d’entre elles se recoupent. Celle de Marc Aymes “La main courante de l’archivage. Deux histoires ottomanes” (27-45) traite de la relation entre archive et État. La première histoire concerne le recensement des sources thermales de l’Empire entrepris par les autorités ottomanes au tout début du XX^{ème} siècle. L’examen des modalités de ce recensement montre qu’il relève bien d’une logique d’archivage, mais que cette archivage “n’est pas simple affaire de nomenclature technique: elle est aussi affaire de province”: au savoir fourni par les explications techniques vient se greffer un savoir local, “un savoir du on-dit, de la rumeur publique, du bouche-à-oreille.” Ainsi, par le biais des registres étatiques, des liens se tissent entre le global et le local, entre le pouvoir central et ses provinces. La

deuxième histoire porte sur la lutte contre les falsifications portant sur les documents officiels. Pour combler le vide juridique, l'Empire a apporté des amendements successifs au Code pénal et a mis en place des mécanismes pour prévenir la fraude, "mais nul document n'est inaltérable" et "le spectre de la falsification met à l'épreuve la constitution matérielle de l'Etat."

La contribution de Candice Raymond (47-77), met en lumière le rapport entre archives et enjeux du pouvoir, à travers "la double vie" de la collection d'archives historiques constituée par la Direction libanaise des Antiquités entre les années 1930 et 1970 et conservée dans des caisses entassées les unes sur les autres dans un entrepôt humide infesté de rats. Cette collection, qui, initialement, répondait à une ambition historiographique de construction d'une identité nationale, est "l'avatar archivistique" de l'histoire officielle du Liban. Déplacée vers le palais de Beiteddine, fief des Druzes, puis dissimulée pendant plus de dix-sept ans, elle fut restituée à l'État libanais par Walid Joumblatt qui l'a conservée durant la guerre civile. L'histoire de cette collection est emblématique des conflits communautaires qui déchirèrent le Liban de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

L'article de Karène Sanchez Summerer "Entre négligence et secret. Emprises archivistiques en Palestine" (79-102) nous transporte vers un autre pays victime des guerres, la Palestine. Dans les territoires occupés, les archives ne sont ni légiférées ni centralisées. L'enquête menée sur les archives du *waqf* d'Hébron et celles de trois communautés éducatives catholiques, montre que ces fonds documentaires soumis "aux aléas politiques, institutionnels et physiques," illustrent la "fièvre d'archives" qui s'est emparée des Palestiniens pour constituer un patrimoine archivistique et acquérir les savoirs-faire nécessaires à sa conservation et à sa diffusion.

La constitution d'un patrimoine archivistique palestinien est aussi au centre de l'article de Jihane Sfeir (129-156). Pour pallier l'absence d'archives écrites sur la *Nakba* palestinienne, "les témoignages enregistrés des acteurs directs des événements de 1948, puis de leurs proches ont été de plus en plus sollicités aux fins de constituer des "archives orales." Ces archives, numérisées et mises en ligne sur plusieurs sites, outre leur valeur historique, ont une vocation de transmission générationnelle de la mémoire. Le cas de l'association al-Jana, basée au Liban et qui s'adresse aux jeunes générations, illustre la fonction mémorielle de ces archives sonores.

Comme Marc Aymes, Sylvaine Camelin (103-127) traite du rapport entre archives et construction nationale. Son étude porte sur le vaste projet de "constitution du fonds d'archives à Abu Dhabi." Ce projet fut placé sous l'égide du Centre national de documentation et de recherche (NCDR), inauguré en 2005 et baptisé symboliquement Archives nationales en 2014. Dans ce jeune État, qui était dépourvu d'archives, "une chasse au trésor" fut lancée à travers le monde pour collecter et copier les documents ayant trait au passé local afin de se le réapproprier. Grâce aux réseaux diplomatiques de Cheikh Zayed et à la mobilisation de nouvelles technologies, un fonds d'archives a été constitué en quelques décennies, transformant le Centre en "un lieu d'institutionnalisation de l'histoire."

Se réappropriier l'histoire nationale est aussi le sujet traité par Christine Jungen à travers son étude sur la routinisation de l'archivage au Centre de documents et de manuscrits de l'Université de Jordanie (207-230). Créé en 1970, ce centre a pour objectif de "rassembler tous les documents utiles à l'étude de l'histoire de la Jordanie, du Bilād al-Chām et du monde islamique." Les efforts fournis ont permis la constitution d'un fonds comportant plusieurs milliers de manuscrits microfilmés, de copies d'archives ottomanes, de registres de paroisses et de tribunaux jordaniens, de "records britanniques," ainsi que "le trésor de guerre" que constitue la copie des registres de tribunaux religieux palestiniens."

Les contributions de Jean-Charles Depaule, d'Anna Théodoridès et de Stefanie Baumann portent sur des formes non conventionnelles de l'archive. Celle de Jean-Charles Depaule (157-190), suivie d'un supplément (191-206), examine les modalités d'archivage des photographies "vernaculaires" à travers l'exemple de la Fondation arabe pour l'image. Créée en novembre 1997 par des artistes, cette Fondation a pour objectifs "la localisation, la collecte, la préservation, l'interprétation et la présentation de l'héritage photographique du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord, et depuis 2002, de la diaspora arabe, de la fin du XIX^{ème} siècle à aujourd'hui." L'archive photographique acquiert ainsi "la valeur d'une source à part entière," à la fois comme document et comme patrimoine.

Anna Théodoridès, nous fait voyager de la Grèce à la Turquie à travers le parcours d'Akilas Millas, un collectionneur grec de nationalité turque, né à Istanbul et exilé à Athènes. Akilas Millas a constitué une impressionnante collection d'objets qui racontent l'histoire oubliée ou niée des *Rûms* d'Istanbul dont il est membre. Photographies d'objets liturgiques, de reliques et d'icônes dont les traces matérielles furent détruites lors du saccage des lieux de culte orthodoxes en 1955; des cartes postales, coupures de journaux, factures, photographies des rues de Pera (Beyoglu), un quartier d'Istanbul, et des Îles des Princes, toutes ces archives sont des supports mémoriels et identitaires de la minorité *rûm* d'Istanbul.

L'ouvrage se clôt sur l'étude que consacre Stefanie Baumann à deux dossiers des archives de l'*Atlas Group* de l'artiste libano-américain Walid Raad: *My Neck Is Thinner Than a Hair* et *Already Been in a Lake of Fire*. *Atlas Group* est une fondation fictive qui se présente comme un centre d'archivage de documents liés à l'histoire contemporaine du Liban. Les deux dossiers objets de l'étude s'intéressent à la médiation des attentats à la voiture piégée pendant les années de guerre au Liban, mais les archives sont "piégées," les photographies sont découpées d'un journal ou attribuées à des historiens fictifs, et les récits qui les accompagnent sont inventés par l'artiste. En estampant les frontières entre fiction et réalité, en perturbant les codes attachés aux archives, Walid Raad remet en question les concepts de vérité et d'authenticité qui conditionnent tout document historique, ainsi que l'autorité des procédés d'archivage. Il nous incite à porter un regard critique sur la véracité de l'histoire et sur la manière dont celle-ci a été écrite et transmise.

Aux interrogations posées dans l'introduction: "Qu'est-ce qu'un document d'archives dans le Moyen-Orient contemporain? Comment le façonner et comment

le rendre efficace? Quels en sont les enjeux de mémoire, de pouvoir, mais aussi de vérité, qui en modèlent les contours?,” les différentes contributions ont ainsi apporté des réponses claires et précises. En focalisant sur les “fabriques documentaires contemporaines,” l’ouvrage ne s’est pas contenté de nous donner une synthèse des vastes programmes initiés au Moyen-Orient afin de “collecter, de conserver, de mettre en valeur et d’étudier des documents historiques,” il a su aussi montrer le rôle important des archives dans leur rapport à l’identité, à l’État et à l’Histoire. *Archiver au Moyen-Orient* est aussi une invitation à dépasser la vision conventionnelle des formes de l’archive.

Ijou Cheikh Moussa
Université Mohammed V de Rabat,
Maroc